

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 19 mai 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 19
- Absents :

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 11 mai 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 19 mai 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Séverine PUTOT, Marie-Christine BERTRAND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Fabien PELLETIER donne pouvoir à Mme Séverine PUTOT, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Nicole GRANDFOND donne pouvoir à Mme Marie-Christine BERTRAND, M. Simon DUGAS donne pouvoir à Daniel BARTHOD

Absent : -

- Délibération 2022-29 : jury d'assises 2023

Vu le code de procédure pénale ;

Vu la loi n°78.788 du 28 juillet 1978 portant réforme de la procédure pénale sur la police et le jury d'assises, modifiée par la loi n° 80-1042 du 23 décembre 1980 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2022-02-1000001 du 10 février 2022 portant recrutement des jurys d'assises pour l'année 2023 ;

Le Maire doit établir une liste préparatoire servant à l'établissement de la liste annuelle des jurés d'assises.

Assistée de deux adjoints et en séance publique de Conseil Municipal, Madame le Maire procédera au tirage au sort des personnes devant figurer sur la liste préparatoire. : un premier tirage donne le numéro de la page de la liste générale des électeurs, un second tirage donne la ligne et par conséquent le nom du juré.

Seules les personnes qui auront plus de 23 ans au 31 décembre 2021, soit nées avant le 31/12/1998 peuvent être retenues parmi les personnes tirées au sort.

Deux jurés issus de la commune de Châtillon-le-Duc doivent faire partie de la liste du jury d'assises du département du Doubs. Le nombre de personnes tirées au sort devra être le triple de celui fixé, soit 6 personnes.



Les six personnes suivantes ont été tirées au sort :

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	N° d'électeur sur la liste électorale	Adresse
HAUDEBERG	Bastien	06/12/1998	803	9 allée de chaillut
VACHEZ épouse Perrin	Sylviane	18/09/1942	739	1 allée du bois des chaney
MIGNOT épouse Cartigny	Cécile	09/07/1969	266	48 rue de bellevue
CHEVALIER épouse Capelli	Chantal	15/01/1958	375	4 chemin des tilles
AFFROUN épouse Rezki	Tassadit	08/04/1960	4	16 chemin des jardys
BARTHOD-MICHEL	Ingrid	02/04/1992	93	6 chemin du communal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le tirage au sort de la liste préparatoire communale, conformément au tableau ci-dessus